

Angers, le 6 octobre 2021

Assises de la transition écologique : 54 propositions issues du vote des habitants de l'agglomération angevine dévoilées



Crédit photo : Thierry Bonnet / Ville d'Angers/ALM.

Les Assises de la transition écologique initiées par Angers Loire Métropole ont permis de donner la parole à tous les acteurs de la communauté urbaine, qui regroupe 29 communes. 54 pistes d'actions destinées à accélérer la transition écologique du territoire sont nées de cette démarche. Ce vote, inédit tant par sa durée que par sa méthode et l'échelle territoriale dans laquelle il prend vie, engage désormais les élus.

Une démarche innovante

Les Assises de la transition écologique ont été lancées en octobre 2020 pour répondre à l'urgence écologique et climatique, avec la volonté de mobiliser les habitants, les associations et les entreprises du territoire.

Cette démarche participative a permis de faire émerger 135 pistes d'actions touchant à tous les champs de la vie quotidienne : se nourrir, consommer, s'épanouir, se déplacer, vivre en bonne santé, se loger, produire et travailler.

Le cahier de vote soumis aux habitants de la communauté urbaine contenait donc 135 propositions, issues de contributions citoyennes, à prioriser. La règle du jeu édictée par la collectivité était simple :

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr> // @Presse_Angers

les deux propositions qui arriveront en tête pour chacun des sept items de la vie quotidienne seront retenues et mises en œuvre par l'exécutif local.

« Quand j'ai reçu le cahier de vote avec les 135 propositions pour aller plus loin en matière de transition écologique, on sortait du confinement : une séquence qui nous a fait réfléchir, notamment à nos déplacements. Le questionnaire tombait donc au bon moment. C'est aussi pour ça que j'ai pris le temps d'y répondre. En plus, le cahier de vote était hyper complet », témoigne **Rodolphe HERMINE, habitant d'Angers.**



Des résultats qui engagent

L'analyse des résultats du vote révèle plusieurs tendances :

- **Un bon niveau de participation** : plus de 8 600 votes.
- **Des résultats exploitables, 98%** des participants ayant complété intégralement le cahier de vote.
- **Des thématiques qui invitent à poursuivre et développer le travail engagé en matière de transition écologique.**
- **Une répartition des votes conforme aux équilibres démographiques** à l'échelle de la communauté urbaine (l'enjeu environnemental ne touche pas uniquement des populations urbaines). 51% des votants sont angevins. 28% habitent la première couronne de l'agglomération et 19% la deuxième (2% des répondants n'ont pas précisé leur commune).

« La démarche des Assises est un engagement de tous les maires et de toutes les communes. Elle traduit une volonté de faire avec les habitants, d'où la consultation citoyenne. Désormais, nous ouvrons la séquence de la mise en œuvre des actions choisies par nos concitoyens » explique **Christophe BÉCHU**, maire d'Angers et président de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole.

Et d'ajouter : « Les dernières crises sociales nous ont montré que les citoyens sont en demande de participation. Ils souhaitent être associés à la prise de décision publique, y compris en dehors des périodes électorales. Les initiatives pour répondre à cette attente sont nombreuses à Angers. Les Assises en sont une expression récente. Pour répondre à l'enjeu de la transition écologique, nous avons souhaité aller plus loin, tant le défi est important. Ce vote, par son ampleur et la richesse des contributions recueillies, nous engage. »

« Le temps est venu de faire, d'agir. Nous nous y étions engagés, nous tenons parole : les 54 propositions choisies par les habitants de notre communauté urbaine seront donc toutes retenues et mises en œuvre. Nous nous réservons également 9 jokers. 9 propositions supplémentaires qui nous semblent tout aussi importantes à prendre en compte pour accélérer véritablement la transition écologique sur notre territoire », poursuit **Corinne BOUCHOUX**, vice-présidente d'Angers Loire Métropole en charge de la Transition écologique.

« Nous avons un impératif : garder le contact direct avec tous les habitants qui ont pris part au vote et construire un lien durable avec les participants pro-actifs ; le tout de deux manières différentes : d'une part, grâce à des réunions publiques organisées tout au long du mandat et sur l'ensemble du territoire

*d'Angers Loire Métropole ; et d'autre part, proposer une information dynamique et accessible aux citoyens pour rendre compte de l'action menée et susciter l'engagement », conclut **Corinne BOUCHOUX.***

Les prochaines étapes sont d'ores et déjà connues. Les délibérations tout d'abord. Une délibération sur la proclamation des résultats aura lieu lors du Conseil communautaire du mois d'octobre. Une délibération sur le cadencement des engagements tout au long du mandat interviendra au mois de décembre. Par ailleurs, un comité de pilotage de la transition écologique devrait également se tenir deux fois par an avec les élus en charge de la transition écologique. Enfin, un groupe d'évaluation et de suivi citoyens sera installé pour mener une évaluation transparente et partagée des actions concrètes mises en œuvre.